

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

## LE SOUVERAIN PONTIFE

Et les évêques américains

---

LES cinquante-trois évêques de l'Amérique latine réunis à Rome en concile plénier avaient tenu, dès le lendemain de l'ouverture de leurs travaux, le 29 mai dernier, à confirmer leur profond attachement envers le Souverain Pontife. Tel fut l'objet de la belle adresse dont voici la traduction :

Très Saint-Père,

Les évêques des Eglises de l'Amérique latine, après avoir ouvert hier suivant les rites leur Concile plénier, ont d'un accord unanime exprimé le désir de se prosterner aux pieds de Votre Sainteté, pour Lui demander la bénédiction apostolique, avant d'aborder les affaires qui doivent être traitées dans ce Concile.

Les évêques de l'Amérique latine désirent vivement et à juste titre renouveler à Votre Sainteté leurs sentiments de reconnaissance pour la sollicitude particulière qu'Elle témoigne à l'égard de leurs Eglises. Ils se réjouissent beaucoup d'avoir pu — tous les obstacles qui paraissaient s'y opposer ayant été écartés ou surmontés — répondre aux très sages desseins de Votre Sainteté. En effet, ils apportent ainsi une vive consolation à un Père très aimant, et ils deviennent en quelque sorte les instruments d'une nouvelle gloire qui va s'ajouter à celles déjà très nombreuses, de Votre Pontificat, à savoir qu'il aura été marqué par la réunion du premier Concile plénier des églises latine d'Amérique.

En choisissant Rome comme siège de ce Concile, les évêques ont eu surtout en vue de donner au Siège apostolique une preuve toute particulière de leur déférence.

Ils ont voulu s'unir à Votre Sainteté et puiser au tombeau des apôtres cette sagesse qui les rendra plus capables d'arrêter des mesures propres entre toutes à promouvoir les intérêts catholiques dans leurs pays.

Fasse Dieu que l'œuvre que nous avons entreprise puisse répondre aux desseins et aux intentions de Votre Sainteté, et obtenir son approbation, de sorte que cette œuvre produise des résultats fructueux pour la religion, dont le progrès est le principal élément de prospérité en ce qui concerne la société civile elle-même.

Les évêques de l'Amérique latine adressent à Dieu de suppliantes prières pour obtenir qu'il veuille bien protéger et conserver le plus longtemps possible Sa Sainteté dont les actes, durant Votre Souverain Pontificat, ont eu constamment pour objet de donner aux nations comme un renouveau de force vitale. Ce résultat certes ne pourra s'obtenir que par le retour aux très salutaires principes que votre Sainteté a recommandés et confirmés avec une si haute sagesse, dans tant de lettres apostoliques. Il sera dû aussi à une union de plus en plus étroite avec le Saint-Siège, enfin à une soumission parfaite et inébranlable envers Celui qui est sur la terre le Vicaire du Christ.

De Votre Sainteté les fils très humbles et très soumis.

*Tous les archevêques et évêques présents ont signé.*

Rome, le vingt-neuvième jour de mai de l'an du Seigneur 1899.

Cette adresse fut présentée au Souverain Pontife, dans l'audience du 5 juin, par les deux archevêques et les deux évêques les plus anciens parmi les Pères du Concile, à savoir NN. SS. Casanova, archevêque de Santiago du Chili ; Herrera, archevêque de Bogota en Colombie ; Montes de Oca, évêque de Saint-Louis Potosi au Mexi-

que, et Thiel, évêque de San-José de Costarica au Guatemala.

Le Souverain Pontife répondit à l'adresse ci-dessus par un bref daté du 23 juin, dont l'*Osservatore Romano* nous apporte le texte latin et dont voici la traduction :

### LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

Votre Concile plénier, longtemps désiré, et préparé avec les soins les plus assidus, est enfin réuni ; c'est là pour vous un juste sujet de joie, et Nous vous adressons à ce propos Nos plus vives félicitations. Nous et vous, Nous avons un même motif d'allégresse : c'est que Nous concevons tous une profonde espérance de voir découler de votre assemblée les fruits les plus abondants en faveur des peuples de l'Amérique latine.

Cet espoir est chez Nous d'autant plus ferme, que Nous avons vu avec quelle ardeur chacun de vous est accouru de son plein gré à Rome, malgré la distance, et que Nous avons admiré la parfaite concorde grâce à laquelle, vous plaçant au-dessus de la diversité des nations, vous consacrez unanimement votre attention et vos travaux aux affaires du Concile.

Nous avons un nouveau motif d'affermir Notre confiance quand Nous considérons l'amour et le dévouement que dès l'ouverture de votre Concile, vous vous êtes plu à témoigner envers ce Siège apostolique, en Nous adressant à cet effet une lettre pleine du plus affectueux attachement. Par cette étroite union avec la chaire de saint Pierre vous méritez pour votre assemblée les très abondants secours de la grâce divine, de telle sorte que vos travaux, commencés sous d'aussi heureux auspices, s'accomplissent en produisant de même les fruits les plus heureux.

Quant à Notre bienveillance, Vénérables Frères, vous ne sauriez assurément en douter. Nous vous en avons donné des marques lorsque Nous avons entretenu chacun de vous avec une grande satisfaction; Nous vous l'avons témoignée aussi en permettant, pour accroître le prestige de votre assemblée, que vos réunions publiques fussent tenues sous la présidence d'honneur de quelques membres du collège des cardinaux. Enfin, Nous voulons que vous en ayez pour gage la bénédiction apostolique que Nous vous accordons à tous très affectueusement dans le Seigneur, comme présage des faveurs célestes.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 juin de l'année 1899, de Notre pontificat la vingt-deuxième.

LÉON XIII, PAPE.

## LE DELEGUE APOSTOLIQUE

Au Canada

(De l'*Univers*, 7 juillet)

**S**OUS le pontificat de Léon XIII, le Canada, cette portion si intéressante de l'Eglise catholique, a reçu deux fois déjà la visite de délégués apostoliques.

Mgr Raphaël Merry del Val, camérier secret participant de Sa Sainteté, y remplissait naguère une mission qui a duré quelques mois.

Précédemment le Rme P. abbé Henri Smëulders, Cistercien belge, y avait été envoyé pour traiter avec les évêques plusieurs questions importantes (1).

(1) Et avant Mgr Smëulders, Mgr Conroy, évêque d'Ardagh, en Irlande, est venu au Canada comme délégué du Saint-Siège.

(Note de la *Vérité*, de Québec)

Léon XIII, dans sa profonde sagesse, croit le moment venu d'établir au Canada une délégation apostolique permanente, comme celle des Etats-Unis, et il vient de faire choix, pour cette charge délicate, d'un prélat qu'il avait, paraît-il, l'intention d'envoyer à Washington, lorsque Mgr Satolli fut créé cardinal.

Si, en 1896, le Saint-Père choisit, pour succéder au cardinal Satolli, le général des Ermites de Saint-Augustin, Mgr Sébastien Martinelli, archevêque titulaire d'Ephèse, il ne devait pas tarder beaucoup à honorer de sa confiance en lui donnant une semblable mission, Mgr Diomède Falconio, archevêque d'Acerenza et Matera.

Né le 20 septembre 1842 à Pescocostanza, dans les Abruzzes, Mgr Falconio appartient à l'ordre des Frères Mineurs de Saint-François, où il est entré en 1860, dans la province réformée de Saint-Bernardin des Abruzzes.

Après avoir fait de brillantes études, sous la direction de savants religieux de la province romaine, il était destiné à la mission de l'Amérique du Nord et partait de Rome pour les Etats-Unis le 8 novembre 1865. Il fut ordonné prêtre aux premiers jours de l'année suivante, par Mgr Timon, évêque de Buffalo.

Au mois de juillet 1866 il est nommé professeur de philosophie et vice-président du collège franciscain d'Allegany (Etat de New-York).

Il devient successivement, en 1867, secrétaire de la province franciscaine d'Amérique de l'Immaculée-Conception et professeur de théologie ; président du séminaire et du collège de Saint-Bonaventure d'Allegany en 1868 ; chargé d'un poste de confiance par Mgr Henri Carfagnini à Newfoundland et le 26 décembre 1871, à Harbor Grace (2).

(2) Nos cousins de France se laissent envahir par l'anglais plus facilement que nous. Au Canada, nous écrivons : Terre-Neuve et Havre de Grâce.

*Note de la Vérité, de Québec.*

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter les innombrables témoignages d'estime et d'affection qui lui furent partout prodigués aux Etats-Unis et, en particulier, dans cette dernière résidence.

Dix ans plus tard, ayant dû retourner en Amérique, après un long séjour en Europe, il fut l'objet des plus touchantes démonstrations de sympathie de la part de ses anciens subordonnés, qui n'avaient jamais pu se consoler de son départ et débordaient d'enthousiasme à son retour au milieu d'eux.

De 1883 à 1892, le T. R. P. Diomède Falconio exerça son zèle parmi ses frères d'Italie, comme ministre provincial de cette même province de Saint-Bernardin, qui avait abrité sa jeunesse religieuse et que la révolution italienne avait depuis presque entièrement détruite. Il fut chargé de la reconstituer, de rouvrir le noviciat, de fonder la maison d'études et de restaurer la plupart des anciens couvents. L'Archevêque d'Aquila ayant vu de près l'activité du provincial et appréciant ses hautes qualités, voulut lui donner une marque d'estime en le nommant examinateur synodal de son archidiocèse et faire ainsi profiter son clergé de ses lumières.

En 1888, il venait d'être réélu supérieur de sa province, lorsque, au mois d'octobre, le chapitre général des Franciscains le choisit à l'unanimité pour procureur général des Frères Mineurs des provinces réformées d'Italie près le Saint-Siège.

Plus d'une fois il fut chargé par les RRmes PP. Bernardin de Portogruaro et Louis de Parme, ministres généraux de l'Ordre, de missions délicates et difficiles dans diverses provinces. C'est ainsi, qu'avec le titre de commissaire et de visiteur, il parcourut treize provinces, rétablissant les couvents et répandant la vie franciscaine partout avec succès, mais surtout dans l'Italie méridionale.

Il était sur le point d'aller visiter la France par commission de son général, au moment où eut lieu le consistoire (11 juillet 1892) dans lequel Léon XIII le préconisa évêque de Lacedonia.

Il fit son entrée solennelle à Lacedonia le 2 février 1893 et se mit aussitôt à l'œuvre si bien qu'il a renouvelé ce diocèse. Son affabilité unie à une grande fermeté de caractère lui a permis de se concilier la déférence de l'autorité civile en même temps qu'il devenait très populaire, cherchant d'ailleurs à se mettre en contact avec les fidèles. Dans l'espace de trois années qu'il est resté à Lacedonia, il a fait deux fois la visite de tout son diocèse. Il a écrit des lettres pastorales fort remarquées, une, entre autres, sur le *Respect que les catholiques doivent à leurs prêtres*, qui mériterait d'être traduite dans notre langue.

Le Souverain Pontife, juste appréciateur du mérite, élevait en 1895 l'évêque de Lacedonia aux sièges archiépiscopaux réunis d'Acerenza Matera.

Mgr Falconio s'est acquis dans ces archidiocèses la même réputation qu'à Lacedonia.

Le voilà maintenant prêt à partir pour la Nouvelle-France, ce cher Canada dont il possède les deux langues usuelles à la perfection.

Nous qui avons l'honneur de connaître l'éminent prélat, nous pouvons affirmer qu'il possède toutes les qualités et tous les dons capables de le faire non seulement estimer et apprécier, mais encore chérir du clergé et des fidèles canadiens. Le Saint-Siège aura en lui un noble représentant et le Canada un ami aussi dévoué que sage.

Bien des vœux accompagnent le très distingué et très digne délégué apostolique.

Henri DE SURREL DE SAINT-JULIEN,  
*Missionnaire apostolique.*

## DESCARTES

---

UN philosophe qui réunit sous son drapeau de nombreux adeptes et qui doit sa renommée à un concours de circonstances spéciales naissait à la Haye, en Touraine, en 1596. Après avoir terminé ses études au collège de la Flèche, il embrassait l'état militaire, mais la vie des camps ne le détournait pas de ses méditations philosophiques. Il abandonnait bientôt la profession des armes, parcourait diverses contrées de l'Europe, et venait se fixer définitivement en Hollande, afin de mettre à exécution les grands travaux, dont il avait conçu le plan. En 1649, invité par Christine, reine de Suède, il se rendait à Stokholm où il finissait ses jours en 1650. — A ces quelques traits on a reconnu Descartes.

C'est de ce philosophe appelé pompeusement le père de la philosophie contemporaine par un trop grand nombre d'admirateurs, que je veux dire quelques mots. J'exposerai d'abord les fondements et les caractères généraux de sa doctrine, ensuite sa doctrine elle-même et enfin la critique sommaire de ses enseignements.

### I

Et d'abord dans la méthode cartésienne il faut distinguer trois choses. Brisant avec la philosophie qui régnait alors dans l'Eglise, Descartes donne une nouvelle base à ses recherches et construit un système appuyé sur ces fondements nouveaux. Toutes les philosophies alors connues ne lui parurent qu'un mélange d'opinions erronées. Il affirmait pouvoir prouver que toutes les solutions de saint Thomas et de saint Bonaventure étaient fausses et inadmissibles. Je donnerai, dit-il, au monde

une philosophie nouvelle et complète. *Integrum corpus philosophiae humano generi darem.*

Après avoir établi la séparation de la philosophie d'avec la théologie, après avoir dédaigneusement rejeté la philosophie traditionnelle, Descartes asseoit l'édifice de sa doctrine sur la double base du doute universel et de la libre pensée. Supposons dit-il qu'il n'y a ni Dieu, ni ciel, ni terre, en un mot doutons de tout sauf de notre propre pensée. La seconde base de la philosophie de Descartes est la libre pensée qui ne doit se rendre qu'à l'évidence. Il est facile de remarquer que ce second principe développé par le premier ouvre toute grande une porte au rationalisme qui est la note dominante du système cartésien ; aussi ce n'est pas sans raison que Cousin écrivait : La philosophie de Descartes est la séparation de la philosophie d'avec la théologie. Plus loin il ajoutait non moins justement : La philosophie du XVIIIe siècle est le développement du cartésianisme en deux systèmes opposés, l'idéalisme et le sensualisme ; et quand le Globe déclarait que grâce à Descartes nous sommes protestants en philosophie comme grâce à Luther nous sommes protestants en théologie, il révélait admirablement la substance de l'école cartésienne.

## II

Entrons maintenant dans l'exposition de la doctrine de Descartes et voyons ce qu'il enseigne sur l'homme, sur Dieu et sur le monde. Comme nous l'avons vu le fondateur d'une philosophie nouvelle avait laissé de côté tous les écrits de ses prédécesseurs (ce qui ne l'empêche pas de plagier effrontément leurs idées) comme remplis d'incertitudes et de stérilités. Or comme il se proposait de reconstruire à neuf l'édifice de la science, il ne pouvait procéder ni avec les idées des autres ni

avec les siennes propres, car comme il le dit lui-même il avait reconnu qu'elles étaient fondées sur des principes fort douteux. Il ne lui restait que le doute : Mais, dit-il, je doute, donc je pense ; je pense, donc je suis. La preuve de notre existence d'après le philosophe est donc la conscience que nous avons de notre propre pensée.

Descartes avait acquis la certitude de son existence, c'était un pas de fait vers la vérité ; il s'agissait maintenant de connaître les éléments constitutifs de l'homme, quelle est l'essence du corps, de l'âme, y a-t-il union entre eux ? L'essence de l'âme c'est la pensée, l'essence des corps c'est l'étendue. Or la pensée ne souffre pas de divisions. L'étendue au contraire réclame essentiellement deux ou plusieurs parties, donc l'âme et le corps sont deux substances antithétiques et indépendantes. De plus la pensée n'est pas simplement un acte intellectuel c'est toute perception des sens. Pour être conséquent avec lui-même le philosophe de la Haye est obligé de regarder les animaux comme de simples machines ; car si, comme il l'écrit, la sensation est une pensée et si la pensée constitue l'essence de l'âme humaine, il faut refuser aux animaux la faculté de penser sous peine de leur accorder une âme semblable à la nôtre. Il va encore plus loin. D'après lui non seulement les sensations sont des pensées mais encore toute modification dont nous avons conscience. Enfin il affirme que les plus fermes critères de vérités sont l'évidence et les déductions rationnelles, parce que l'expérience est trompeuse, tandis que la raison ne faillit jamais.

Après avoir considéré l'anthropologie de Descartes examinons sa théologie naturelle. Jusqu'ici le philosophe s'était renfermé en lui-même. Pour pouvoir en sortir il fallait trouver une idée qui ne fût subjectivement possible qu'autant qu'elle fût objectivement réelle

suivant son principe. Tout ce qui est renfermé clairement dans l'idée d'une chose se doit affirmer de cette chose. L'auteur du doute méthodique crut avoir trouvé en Dieu l'union, la base de la liaison de l'idée intérieure à l'idée extérieure. Mais il se demande quelle preuve pouvons-nous avoir de l'existence de Dieu. Il répond par l'idée que nous avons d'un être infini et parfait. Or cette idée ne peut venir que d'un être infini et parfait parce que la cause doit être aussi parfaite que l'effet. Donc par l'idée que nous avons de Dieu nous avons une preuve de son existence. Enfin l'auteur répond à une troisième question : quelle est la nature de Dieu ? L'idée de Dieu, dit-il, implique l'unité et exclut l'étendue, donc Dieu est spirituel, la sensation suppose le corps, donc Dieu est intelligence pure et volonté pure et à lui seul convient le nom de substance parce que lui seul existe par lui-même.

En troisième lieu exposons la cosmologie de Descartes. Le philosophe se sépare d'abord sur ce point des matérialistes qui veulent un monde créé par le concours fortuit des atomes. Voici maintenant son opinion sur la formation de notre globe : Dieu, dit-il, créa d'abord une masse de matière séparée en molécules rangées dans le système cubique. Ces molécules en se frottant les unes contre les autres ont produit premièrement une poussière subtile, deuxièmement des globules résultant des modifications des angles, troisièmement des molécules triangulaires. Ces trois choses ont formé, la première l'éther, la deuxième le firmament, la troisième la terre et les mondes de l'espace. Dieu suivant la remarque de Pascal n'apparaissait à la tête de la cosmologie cartésienne que pour donner au monde une chiquenaude ; mais la mécanique faisait tout le reste. Aussi Descartes bannit-il toute recherche des causes finales comme une présomption et un obstacle aux progrès des sciences.

## III

Que faut-il penser du système de Descartes ?

Descartes s'était modestement annoncé comme le fondateur d'une philosophie nouvelle et complète, cependant son fameux principe *Cogito ergo sum* n'est qu'une modification du principe *vivo ergo sum* que saint Augustin avait placé à l'entrée de la science douze siècles avant lui.

Descartes asseoit son système sur le doute universel et la libre pensée, mais commencer par le doute c'est commencer par le néant, or de rien rien ne se fait si ce n'est par création. Le philosophe de Touraine croyait-il donc que la raison crée la vérité. Et quelles furent les conséquences de ce principe ; la philosophie reprit le caractère qu'elle avait dans le paganisme *philosophia inquisitionis*, elle chercha sans trouver, et au lieu de la vérité elle inventa les erreurs les plus monstrueuses. La seconde base du cartésianisme c'est la libre pensée. N'admettons que les choses évidentes, la raison ne doit subir le joug d'aucune autorité ; ainsi les mystères, les vérités révélées, l'autorité civile et ecclésiastique sont impitoyablement sacrifiées, c'est une révolution complète c'est le renversement de l'ordre social et religieux.

J'ai dit qu'en s'appuyant sur le doute universel et la libre pensée Descartes était tombé dans les erreurs les plus singulières. Nous en voyons la preuve en repassant ce qu'il enseigne dans les trois points de sa philosophie.

Dans son anthropologie il enseigne que l'essence de l'âme c'est la pensée tandis que l'essence des corps c'est l'étendue et de là, il conclut que ces deux substances sont antithétiques ; mais l'essence de l'âme ne consiste pas dans la pensée puisque la pensée est une faculté de

l'âme et indique quelque chose de relatif tandis que l'âme indique quelque chose d'absolu. L'essence des corps ne consiste pas dans l'étendue puisqu'ils sont indifférents à une extension plus ou moins grande. Or l'essence d'un corps n'est pas quelque chose d'indifférent à ce corps puisqu'elle sert à le constituer et que sans elle le corps périt. Donc l'essence du corps c'est la quantité qui a elle-même pour essence l'extension. Ainsi le corps et l'âme ne sont pas deux substances antithétiques autrement comment expliquer leur merveilleuse union, leur corrélation ; comment expliquer les actions de l'homme s'il n'existe aucun lien entre l'âme qui pense et le corps qui agit. Enfin Descartes affirme que les plus fermes critères de vérité sont les déductions rationnelles, de sorte que les opinions des philosophes quoique contradictoires sont toujours vraies ; l'erreur est manifeste.

La théologie naturelle de Descartes n'est pas moins féconde en erreurs. Ainsi la preuve de l'existence de Dieu ne se déduit pas de l'idée que nous avons d'un être infini et parfait ; l'auteur passe de l'ordre idéal et subjectif à l'ordre objectif et réel, mais elle se déduit de la contingence des êtres créés qui suppose un être nécessaire, de l'ordre et de la beauté de la nature, qui suppose un ordonnateur suprême. En second lieu Descartes veut prouver qu'à Dieu seul convient le nom de substance, les êtres créés ne sont que des modifications de la substance première, c'est dire que le monde est dieu et si le panthéisme au fond est l'athéisme, Descartes est un athée purement et simplement.

En troisième lieu sa cosmologie renferme aussi des opinions erronées et improbables. Ainsi l'essence des corps ne dépend pas de la volonté divine parce que alors Dieu pourrait les changer à son gré et les substances

seraient quelque chose de contingent. Or les essences sont immuables, donc elles ne dépendent pas de la volonté divine mais de l'intellect divin. En effet, enlevez l'existence aux principes constitutifs des corps ils n'ont plus qu'une existence idéale, or une existence idéale ne peut venir que d'un intellect qui n'est autre que l'intellect divin.

Son hypothèse sur la formation, sur les principes constitutifs du monde est loin d'être concluante. D'abord il refuse l'activité aux causes secondes et il ouvre la voie à l'occasionalisme, ensuite il retranche une des propriétés des corps, l'activité, que l'expérience constate tous les jours. Enfin Descartes rejette complètement la recherche des causes finales comme une présomption et un obstacle aux développements des sciences : quoique les philosophes chrétiens enseignent que toute créature a été créée pour une fin et que cette fin est Dieu lui-même. Ainsi d'après Descartes l'homme n'a aucun but à atteindre ; c'est une erreur monstrueuse.

Si nous ajoutons que Descartes confond la sensation avec la pensée et avec toute modification dont nous avons conscience et que par là il favorise le sensualisme et le matérialisme nous ne serons pas surpris de voir des auteurs contemporains s'efforcer de rabaisser celui que les athées de son temps avaient élevé jusqu'aux nues. Ce n'est pas tout, encore, la philosophie de Descartes renferme de fréquentes contradictions. Ainsi dans son anthropologie après avoir déclaré que l'âme et le corps sont deux substances antithétiques il nous dit plus loin que ces deux substances forment *aliquid unum, ens per se*. Dans un endroit, les idées innées sont peu nombreuses, dans un autre elles sont innombrables. En résumé, la philosophie cartésienne est un grand syllogisme dont la majeure est le XVIIe siècle

---

contenant le germe de toutes les erreurs, la mineure de XVIIIe leur développement et le XIXe, la conclusion et leur application. En un mot à cause du levain rationaliste déposé dans son sein, la philosophie cartésienne peut être regardée comme la majeure d'un syllogisme immense qui exprime le processus général de la philosophie antichrétienne et négative des trois derniers siècles.

On ne doit admettre comme vrai, dit Descartes que ce qui porte le sceau de l'évidence, et le XVIIe siècle ne fit que commenter, développer et appliquer cette thèse cartésienne. Vint ensuite le siècle de Voltaire et de l'encyclopédie, et il établit la mineure de ce gigantesque syllogisme en disant : Or, rien de qui a été jusqu'alors enseigné en théologie et en philosophie sur la religion, la morale chrétienne, la vie et la mort éternelle ne portait le sceau de l'évidence ; donc conclut notre siècle, en s'appuyant sur les deux prémisses, on ne doit admettre comme certain et véritable que ce que nous disent les sens et la matière. Telle est la dernière et légitime conséquence de la prémisse rationaliste posée par Descartes, commentée par son école du XVIIIe siècle et appliquée par la philosophie du siècle suivant.

Descartes n'a pas même le mérite de l'originalité en cette matière, bien que son nom ait servi de drapeau à la philosophie rationaliste dans ses diverses manifestations. La vérité est que Descartes fut simplement ici un écho relativement inconscient des idées et des tendances rationalistes et anticatholiques qui flottaient alors dans l'atmosphère européenne grâce au libre examen du protestantisme qui s'était infiltré partout et dans tous les ordres d'idées.

A. B.

---

## DECRET ROUENNAIS DE CANONISATION

Du B. Jean-Baptiste de la Salle

Fondateur de la congrégation des Frères des Ecoles  
chrétienne.

### SUR LE DOUTE

**D**EUT-ON, en présence de l'approbation de deux miracles, procéder en sûreté à la canonisation solennelle de ce bienheureux. »

L'Eglise du Christ, comme un champ ensemencé par la main industrielle et vigilante de son Seigneur, produit des fleurs de plus d'un genre. Cette même Eglise est comparée à une reine qui « se tient debout dans un vêtement brodé d'or, et environnée d'ornements divers. » En effet, bien que la totalité de la loi soit contenue dans le précepte d'un double amour, toutefois les manifestations de la charité, en raison des conditions variées de la vie humaine et de l'opportunité des circonstances, prennent des formes multiples. C'est pourquoi Dieu, qui suscite des prodiges de cette vertu adaptés à chaque époque fit surgir vers la fin du XVIIe siècle un homme qui, répondant aux besoins d'alors, entreprit de procurer une pieuse instruction à l'enfance indigente.

Cet illustre éducateur, qui mérita si bien de l'Eglise et de la société civile, fut Jean-Baptiste de la Salle.

Ayant parcouru, au collège parisien de Saint-Sulpice, le cours de ses études sacrées, il fut élevé au sacerdoce. Dans ses fonctions, son sérieux et son intelligence brillèrent d'un tel éclat qu'il fut mis immédiatement à la tête des prêtres ayant pour mission de grouper les fidèles d'un cercle restreint en multipliant les fruits de vertu.

Mais Jean était réservé à une œuvre des plus salutaires, à savoir la pieuse éducation des enfants pauvres. Cette œuvre, il parut y être porté comme à son insu,

par une sorte de dessein divin. D'abord, en effet, grâce à Rolland, qui le dirigeait dans la piété, il fut mis à la tête des Sœurs de l'Enfant-Jésus, chargées d'instruire convenablement les jeunes filles indigentes. Les écoles de cet Institut devinrent rapidement si prospères que cela fit naître chez tous le désir de voir procurer aux garçons, d'une manière semblable, l'instruction et le salut. Les commencements furent modestes. Ils consistèrent dans une école annexée à la cure de Saint-Maurice ; mais bientôt ni le diocèse de Reims ni les frontières mêmes de la France ne suffirent à contenir l'œuvre nouvelle, qui s'étendit si largement et si loin que en l'année 1725, six ans environs après la mort de ce saint personnage, son Institut désormais très florissant fut inscrit au nombre des pieuses congrégations par la bulle du Souverain Pontife Benoît XIII *In Apostolicae dignitatis solio*. Dans ce ministère, il est merveilleux de voir combien méritoirement se déploya la charité de Jean-Baptiste. Il n'hésita pas, en effet, en vue d'acquérir à Jésus-Christ les enfants du peuple, à renoncer à tous les honneurs, à sacrifier son patrimoine, à s'exposer aux mépris, à souffrir d'excessifs outrages dus à la haine d'un grand nombre, principalement de ceux qui favorisaient la secte de Jansénius, et se conduisit d'une façon magnanime à l'égard de ceux qui le haïssaient.

A ces vertus qui se rapportaient à sa mission publique d'éducateur, il joignit les plus belles vertus privées.

En effet, tant qu'il vécut il donna d'admirables exemples d'humilité et d'obéissance ; l'ardeur de sa piété était vraiment brûlante, sa chasteté parfaite, sa prudence insigne, sa frugalité et son austérité remarquables. Ces mérites et le bruit que firent les grandes choses qu'il réalisa attirèrent vers lui tous les esprits et tous les

regards. Et comme à ses vertus vint s'ajouter le témoignage de miracles régulièrement prouvés, le Souverain Pontife Léon XIII attribua à Jean-Baptiste de la Salle les honneurs de la Céleste Béatitudo. Bientôt la cause fut de nouveau étudiée, et la procédure sur les deux miracles ayant été engagée, le même Souverain Pontife, la veille des calendes de mai de cette année, décréta solennellement que l'un et l'autre étaient établis.

D'après les statuts de ce tribunal sacré, il restait seulement à rechercher si les honneurs de la sainteté pouvaient être *sûrement* décernés au bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Aussi dans l'assemblée générale de cette Sacrée Congrégation, réunion qui a été tenue en présence de Notre Très Saint-Père, le troisième jour des calendes de juin de l'année courante, le Rme cardinal Lucido Maria Parocchi, évêque de Porto et de Sainte Rufine, relateur de cette cause, proposa à la discussion, le doute suivant : « Si, la preuve des deux miracles subsistant, il peut être procédé *sûrement* à la solennelle canonisation du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle ? »

Tous les assistants, soit les RRmes Pères cardinaux, soit les Pères consultants de cette Congrégation des rites sacrés, déposèrent leurs suffrages. Mais Sa Sainteté, pour implorer davantage les lumières de la céleste sagesse, différa de faire connaître son jugement.

Or, aujourd'hui, cinquième dimanche après la Pentecôte, jour où l'on célèbre solennellement la fête de la Visitation, assistant très pieusement au sacrifice béni de la messe dans ce palais du Vatican, Sa Sainteté, assise au trône pontifical, fit mander les Rmes cardinaux Camille Mazella, évêque de Palestrina, préfet de la Sacrée Congrégation des rites, et Lucido Maria Parocchi, évêque vicaire de Rome, ainsi que Jean-Baptiste Lugari, promoteur de la foi, et moi secrétaire sous-

signé. Et en notre présence, le Souverain Pontife prononça solennellement : « Il peut être procédé *sûrement* à la canonisation solennelle du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. »

Il ordonna en outre, le sixième jour des nones de juillet 1899, que ce décret devînt de droit public, fût classé parmi les actes de la Congrégation des rites sacrés, et qu'une lettre apostolique scellée fût préparée au sujet de la cérémonie solennelle de canonisation qui doit être célébrée un jour dans la basilique patriarcale du Vatican.

C. *Evêque de Palestrina*, cardinal MAZELLA,

*Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.*

Place † du sceau.

Diomède PANICI.

*Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.*

---

## L'UNIVERSITE D'OXFORD

Et la bibliothèque vaticane

---

LE 21 juin dernier, le R. P. Erhle, de la compagnie de Jésus, préfet de la bibliothèque vaticane, a été reçu solennellement à Oxford, comme docteur de la célèbre université. Dans la réunion brillante qui a eu lieu, l'orateur de l'université a vivement félicité le savant jésuite et a rendu un hommage public à la munificence du Souverain Pontife et à l'hospitalité que les érudits trouvent au Vatican, sans acception de personne.

---

## DECRET DE BEATIFICATION

---

**VOICI** le décret chinois, tonkinois et cochinchinois de béatification ou déclaration de martyr de Jean-Gabriel Taurin-Dufresse, évêque de Tabarca et vicaire apostolique du Su-tchuen ; de Pierre Dumoulin Borie, évêque élu ; de François-Isidore Gagelin, missionnaire apostolique et pro vicaire général de la Cochinchine, et de leurs compagnons, mis à mort par les idolâtres en haine de la foi.

### SUR LE DOUTE

« Y a-t-il réellement martyr, cause de martyr, et signes ou miracles dans le cas et à l'effet dont il s'agit ? »

L'Eglise sortie des flancs du Christ et, dans la suite, continuellement rougie du sang des martyrs, montre, par ce prodige même de courageux amour, sa divine origine. Si, comme l'écrit Tertullien, « le sang des martyrs est une semence de chrétiens », il est permis à l'Eglise de se glorifier de ce que cette semence, jusqu'à nos jours, n'a cessé de se répandre avec abondance sur le champ du Seigneur pour le féconder.

Mais, à quelle point il est opportun de rappeler les exemples des hommes courageux, surtout les exemples les plus récents et qui tombent presque sous nos yeux, c'est ce qu'il est facile de comprendre si l'on considère de quelle inconstance et de quelle mollesse fait preuve notre siècle depuis qu'il a commencé à se détacher de la soumission qu'on doit à la foi et à se laisser entraîner à tout vent de doctrine. Aujourd'hui, parmi les plus récents athlètes du Christ, il faut compter Jean-Gabriel Taurin Dufresse et ses compagnons, au nombre de quarante-neuf, dont les noms suivent :

Augustin Chapdeleine — Augustin Tchao — Paul Lieou ou Liou — Joseph Yenu ou Ven — Thaddée Lieou — Pierre Lieou ou Ouen Yen — Pierre Ou — Joachim Ho — Laurent Pe-Man — Agnes Tsao-Kouy, *en Chine*.

Pierre Dumoulin Borie — Jean-Charles Cornay — Augustin Scœffler — Pierre Khoa — Vincent Diem — Pierre Tuy — Jacques Nam — Joseph Nghi — Paul Ngan — Martin Thinh — Paul Khoan — Pierre Thi — André Dung ou Lac — Jean Dat — Luc Loan — Pierre Tu — François-Xavier Can — Paul Mi — Pierre Duong — Pierre Truat — Jean-Baptiste Thanh — Pierre Hieu — Antoine Dich — Michel Mi — Martin Tho — Jean-Baptiste Con — Jean-Louis de Gonzague Bonnard, *au Tonkin*.

François-Isidore Gagelin — François Jacquard — Joseph Marchand — Emmanuel Trieu — Philippe Minh — André Trong — Thomas Thien — Paul Doi Buong — Antoine Quinh Nam — Simon Hoa — Mathieu Gam, *en Cochinchine*.

Dans l'empire chinois, au Tonkin et en Cochinchine, ces hommes, rivalisant avec les chrétiens antiques, n'hésitèrent pas à souffrir les supplices les plus affreux, soit pour conserver la foi chrétienne qui était alors, en ces pays, proscrite par les tyrans, soit pour la répandre parmi les barbares. Enfin les uns furent attachés à un poteau et étranglés ; les autres furent mis en croix ; la plupart eurent la tête tranchée, et tous ainsi rendirent au Christ le témoignage suprême.

Ce témoignage ne fut pas limité aux seuls hommes revêtus des ordres sacrés et dont la gloire rejaillit principalement sur la société des Missions étrangères, qui, jusqu'à ce jour, a si magnifiquement contribué à la diffusion de la religion. D'autres martyrs sortirent des

rangs du peuple, et parmi eux un jeune soldat qui donna l'exemple d'une constance admirable, André Trong, bien digne du courage de sa mère. Celle-ci imita la Mère de Dieu plongée dans la douleur ; elle assista au supplice de son fils, réclama sa tête tranchée au tyran et la reçut sur sa poitrine.

Le récit de leur martyre s'étant répandu de tous côtés, et les preuves ayant été pesées suivant les règles, le Souverain Pontife Léon XIII, par un décret rendu le dixième jour des calendes de décembre de l'année 1897, accorda dans sa bienveillance que le doute sur le martyre lui-même, sur sa cause et sur ses signes, pût être discuté dans une assemblée particulière de la Sacrée Congrégation des Rites, avec vote des prélats officiers.

Cette réunion fut tenue le dix-neuvième jour des calendes de mai de cette année, au palais du Vatican, et le Rme cardinal Gaëtan-Aloisi Mazella, relateur de la cause, proposa le doute suivant : *Si le martyre, la cause du martyre et les signes ou miracles sont établis dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ?* Chacun des Rmes Pères cardinaux et des prélats officiers émit son vote. Mais Sa Sainteté, après avoir entendu la relation de la cause par le Rme Cardinal Camille Mazella, évêque de Palestrina, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, différa de faire connaître son jugement.

Or, aujourd'hui, sixième dimanche après la Pentecôte, jour où l'on fête la Visitation de Marie, le Saint Sacrifice ayant été célébré suivant les rites, Sa Sainteté manda les susdits cardinaux Camille Mazella et Gaëtan-Aloisi Mazella, avec le R. P. Jean-Baptiste Lugari, promoteur de la Sainte Foi, et moi, le secrétaire soussigné. En notre présence, le Souverain Pontife confirma par un décret solennel : *que le martyre, la cause du martyre et les signes ou miracles sont établis dans le cas et pour l'effet*

dont il s'agit, en ce qui concerne quarante-sept de ces chrétiens. Quant aux vénérables serviteurs de Dieu, Mathieu Gam et Jean-Louis Bonnard, bien que les signes ou miracles ne soient pas établis, cependant, comme le martyre et la cause du martyre sont certains, il peut être procédé aux actes ultérieurs dans le cas et pour l'effet dont il s'agit.

Le Saint-Père a ordonné, le sixième jour des nones de juillet de l'année 1899, que ce décret fût publié et rangé parmi les actes de la Sacrée Congrégation des Rites.

*C. évêque de Palestrina, cardinal MAZELLA,  
Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.*

Place † du sceau.

DIOMÈDE PANACI,  
*Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.*

---

## LE MONDE RELIGIEUX

---

**ROME.** — Par décrets de la secrétairerie d'Etat datés du 1er juillet, Mgr Veccia, secrétaire de la Propagande pour les affaires orientales, est promu secrétaire général. Sont en outre nommés : Mgr Savelli, secrétaire de la même Congrégation ; Mgr Agapiti Panici, secrétaire et Mgr Spolverini, sous-secrétaire de la S. Congrégation des évêques et réguliers.

— Le 28 juin au soir, après les premières vêpres de la fête de saint Pierre et lorsque les portes de la basilique vaticane venaient d'être fermées au public, le Pape y est descendu par l'escalier intérieur qui aboutit à la chapelle du Saint-Sacrement. Accompagné de quelques prélats de la famille pontificale et reçu dans la basilique par Mgr de Neckere, avec une députation du Cha-

pitre, le Saint-Père y a d'abord accompli, devant l'autel de la Confession, la cérémonie de la bénédiction des Palliums destinés aux métropolitains. Le chapelain secret et maître des cérémonies, Mgr Marzolini, a placé alors les sacrés Palliums dans la précieuse cassette en vermeil qui fut donnée à cette effet par Benoît XIV. Ils y resteront déposés, sur le tombeau de saint Pierre, jusqu'au moment où le Pape les conférera à de nouveaux archevêques, d'après la formule littéralement vraie des actes consistoriaux : *Accipe S. Pallium de Beati Petri corpore sumptum.*

Après avoir béni les Palliums, le Saint-Père s'est agenouillé au faldistorium, ou prie-Dieu papal, et a fait réciter par Mgr Marzolini les prières liturgiques aux saints apôtres Pierre et Paul, suivies de la formule de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, que Léon XIII a voulu lire lui-même, comme il l'avait déjà fait, le 11 juin, à la chapelle Sixtine. Etant descendu ensuite dans la crypte de l'autel de la confession et s'approchant du tombeau des Apôtres, le Pape y est resté seul, longtemps absorbé dans une prière intense, invoquant une protection d'autant plus nécessaire que la pénible situation de la Papauté se prolonge davantage. Ces supplications du Chef de l'Eglise, dans le silence de la nuit et dans la solitude de l'immense basilique, à peine éclairée par les torches placées près de la Confession, semblaient renouveler une scène des catacombes.

—Les délégués de la Société primaire romaine des intérêts catholiques sont allés déposer le 29 juin une offrande sur l'autel de la confession dans la basilique vaticane; au lieu et place des magistrats de Rome, qui jadis tenaient à honneur de payer ce tribut de fidélité au Patron de la Ville. Cette offrande a consisté en un beau calice en vermeil orné d'une inscription où le vœu des

Romains, déjà exaucé pour le rétablissement de la santé de Léon XIII, est maintenant renouvelé pour sa conservation. Voici le texte de cette inscription :

PETRO. ET. PAULO  
 APOSTOLORUM. PRINCIPIBUS  
 SOCIETAS. ROMANA. PRIOR  
 REI. CATHOLICÆ. PROVEHENDÆ  
 VOTUM  
 QUOD. LEONEM. XIII. PONT. MAX.  
 INCOLUMEM. SERVARUNT  
 SOLVIT  
 UT. DIUTISSIME. SERVENT  
 SUSCIPIT.  
 III. KAL. JULIAS. MDCCCXCIX.

C'est l'évêque d'Anagni, Mgr Sardi, en ce moment à Rome, qui a dicté cette inscription, avec l'affection reconnaissante que lui inspirent les bienfaits du Souverain Pontife.

— Le journal de Rome rédigé en latin, *Vox urbis*, publie un article du docteur Lapponi sur la santé de Léon XIII. Le docteur conclut que le Pape, complètement remis et commençant un nouveau cycle de dix ans, peut parfaitement atteindre la centième année.

— La Sacrée Congrégation des Rites a tenu le 11 juillet une séance dite ordinaire pour l'examen de plusieurs questions relatives aux causes de saints.

Une de ces causes, intitulée de Paris et de Ville-Marie (*Parisien seu Marianopolitanam*), et dont le cardinal ponant ou rapporteur est l'Éme Vincent Vannutelli, a eu pour objet la revision des écrits (*super revisione scriptorum*) de Jean-Jacques Olier, fondateur de la société de Saint-Sulpice. La revision des écrits forme, on le sait, un des préliminaires des causes de saints ; elle sert à constater, comme il vient d'être fait pour M. Olier, qu'il ne s'y trouve rien de contraire à la foi et aux mœurs, avant que l'on ne passe à la rigoureuse discussion sur l'héroïcité des vertus.

Au reste, et pour réserver dans cette discussion le droit qui appartient au Promoteur de la Foi de tirer des écrits des serviteurs de Dieu, même après la revision,

des objections contre l'héroïcité des vertus, il est de règle de réserver ce droit dans la première décision relative à la revision des écrits. C'est pourquoi, en ce qui concerne les écrits de M. Olier, la S. Congrégation des Rites, tout en reconnaissant que rien ne s'y oppose à la suite régulière de la procédure, a réservé le droit du Promoteur de la Foi, par la formule suivante : *Nihil obstat quominus procedi possit ad ulteriora, salvo tamen jure Promotoris fidei.*

Une autre cause d'intérêt universel et intitulée par tant *Urbis et orbis* a eu pour objet, dans la séance du même jour, sur rapport de l'Éme cardinal Mazzella, l'extension de l'office et de la messe en l'honneur de saint Bède, dit le Vénérable, à l'Eglise universelle, avec adjonction du titre de docteur. La collation de ce titre aussi rare qu'importante, a été préalablement l'objet d'une procédure spéciale, avec examen approfondi de tous les écrits de saint Bède, dit le Vénérable et de l'utilité qui en est résultée pour l'Eglise, comme aussi avec objections du promoteur de la foi et réponses de l'avocat défenseur. C'est sur la base du volume imprimé de cette procédure, distribué d'avance aux Émes cardinaux et aux Rmes prélats et consultants des Rites, ainsi que sur le vu du rapport de l'Éme Mazzella, que la Sacrée Congrégation a décidé à cette même séance de faire instance auprès du Souverain Pontife, afin que soit promulgué le décret portant concession du titre de docteur.

— Le concile plénier de l'épiscopat de l'Amérique latine, qui avait été inauguré le 28 mai, dans la chapelle du collège pie-latin-américain, terminait la douzième et dernière session de ses féconds travaux, le VIIe dimanche après la Pentecôte.

Les dernières décisions du Concile ont été solennellement promulguées le 9 juillet, comme on l'avait fait à la fin de chacune des sessions précédentes, sous la présidence d'honneur d'un cardinal de la S. Congrégation du Concile, en qualité de Légat apostolique, et la présidence effective de l'un des archevêques de l'assemblée, par rang d'ancienneté. Ces prélats étaient cette fois l'Éme cardinal Agliardi, et l'archevêque de Lima, Mgr

Emmanuel Tovar. Son Em. accueillie par les Pères du concile, tous en grande chape et portant la mitre, a d'abord assisté au trône à la messe solennelle offerte par l'archevêque de Lima, avec accompagnement de chant grégorien exécuté par les élèves du Collège hongrois-germanique. Puis les dernières décisions du Concile ont été promulguées et Son Eminence a béni l'assemblée et déclaré que les travaux conciliaires étaient achevés. A cette séance qui était publique, assistaient également de nombreux prélats et personnages, notamment des diverses colonies romaines de l'Amérique latine.

La cérémonie de clôture proprement dite a eu lieu l'après-midi. Elle a été présidée par S. Em. le cardinal di Pietro qui, en sa qualité de préfet de la Sacrée Congrégation du Concile, avait déjà présidé l'ouverture de l'assemblée conciliaire. Un magnifique cortège comprenant les élèves du collège pie-latin-américain avec les Pères de la compagnie de Jésus qui en ont la direction, puis les archevêques et évêques du concile, revêtus du pluvial lamé d'argent et ceints de la mitre, s'est formé dans la vaste cour du collège pour accompagner l'Eme di Pietro, en *cappa magna* et en mitre d'or, jusqu'à la chapelle du collège, où de nombreux invités ont aussi été admis. Là, Son Eminence, devant le Saint-Sacrement exposé en forme solennelle, a entonné le *Te Deum*. Les versets de l'hymne d'actions de grâces ont été alternés avec ardeur par toute l'assistance et par le chœur, qui était composé, comme à la cérémonie du matin, des élèves du collège hongrois germanique. Enfin, Son Eminence a donné la bénédiction eucharistique ; et la cérémonie s'est terminée par l'hommage rituel des souhaits *ad multos annos*, que Son Eminence a reçus de tous les Pères du Concile et qu'elle leur a rendus à son tour avec l'expression de ses affectueux sentiments.

Une heureuse surprise attendait l'illustre assemblée à l'issue de la cérémonie. En effet, le recteur du collège pie-latin-américain a fait découvrir dans la chapelle même du collège, deux plaques commémoratives, l'une portant les noms, par rang d'ancienneté, des 13 arche-

vêques et des 40 évêques venus au Concile ; l'autre célébrant en style épigraphique le grand événement qui venait de s'accomplir. Voici le texte de cette inscription :

CONCILIVM . PRIMVM . MAGNUM  
 EX . UNIVERSA . AMERICA . LATINA  
 OMNIBVS . VOLENTIBVS . AC . ROGANTIBVS . EPISCOPIS  
 EARVM . REGIONVM  
 ANNUENTE . ET . AVSPICE  
 LEONE . XIII . PONT . MAX . ROMAM . CONVOCATVM  
 AD . FIDEI . CATHOLICAE . INCREMENTVM  
 AD . CLERI . POPVLICAE . AMERICANI . UTILITATEM  
 IN . HAC . AEDĒ . MAXIMA . COLLEGI . P . L . A . FELICITER .  
 INITVM  
 DIE . SOLEMNI . SACRO . AVGVSTAE . TRINITATIS  
 AN . CHR . MDCCCXCIX . V . KAL . JUN . EODEM . ANNO .  
 FELICITER . ABSOLVTVM . EST  
 DIE . VII . ID . JUL . PRODIGIIS . B . M . V . MEMORABILI  
 SINGVLAREM . TAM . PRAECLARI . FACTI . CELEBRITATEM  
 SAPIENTIAE . LEONIS  
 CONCORDIAM . STVDIVMQUE . ANTISTITVM . CLARIS . SIBI .  
 GRATAVLTANTVR . PRAESENTI . Aevi . MORTALES  
 LOQVETVR . SERA . POSTRITAS .

Comme digne couronnement de leur assemblée conciliaire et aussi comme la meilleure récompense de leur étroite union entre eux et avec le chef de l'Église, tous les Pères du Concile, sur leur désir, ont été reçus le lendemain en audience collective, par S. S. Léon XIII.

Enfin, après l'audience, un banquet de clôture, auquel étaient aussi invités LL. EEm. les cardinaux Di Pietro, Macchi, Ferrata, Cretoni, Agliardi, Gotti, Vives y Tuto, réunirent au collège pie-latin-américain tous les archevêques et évêques venus au concile.

---

**Angleterre.** — Le cardinal Vaughan a déclaré dernièrement que depuis la publication de la lettre du Pape au peuple anglais, il y a eu 30,000 conversions en Angleterre, soit, en moyenne, 9,000 par année.

**Canada.** — Le sacre de Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, a eu lieu, mardi, le 25 juillet, fête de saint Jacques, dans l'église cathédrale du nouveau prélat, au milieu d'un grand concours d'évêques, de prêtres et de laïques marquants. L'évêque consacrant était Mgr Bégin, archevêque de Québec. Mgr Gravel, évêque de Nicolet, a prononcé le sermon de circonstance.

---

## OBITUAIRE

---

En *Italie*, S. E. le cardinal MERTEL, chancelier de l'Eglise romaine et sommist des lettres apostoliques, décédé à l'âge de 93 ans.

A *Prague*, S. E. le cardinal SCHENBORN, archevêque de cette ville, décédé.

A *Mattawa*, le R. P. P. M. LECOMPTE O. M. I., ancien missionnaire et supérieur de Hull, décédé le 28 juin, à l'âge de 54 ans.

A *Châteauguay*, M. l'abbé Jean-Baptiste VAILLANCOURT, ancien curé de Sainte-Lucie, décédé le 25 juillet.

(*Caisse Ecclésiastique de Montréal et Société d'une messe.*)

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages reçus

UNE AME RELIGIEUSE. — MADEMOISELLE DE LOUVENCOURT, fondatrice des Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, sa vie, ses œuvres. Par l'abbé GUSTAVE MONTEUUIS, lauréat de l'Académie française, auteur de *l'Ame d'un Missionnaire*. Un volume in-8, orné de deux portraits, 4 fr. Victor Rétaux, libraire-éditeur, 82 rue Bonaparte, Paris.

Le nouveau livre que publie M. l'abbé G. Monteuis n'est pas une simple *biographie* redisant des souvenirs chers à la famille de Louvencourt, aux filles de la sainte fondatrice ou aux populations picardes, toujours si avides des gloires de leur riche province, elle est avant tout une *étude psychologique de l'âme religieuse*, comme l'indique son principal titre.

Marie-Joachim de Louvencourt, par les aspirations de son âme élevée, et bientôt, par les épreuves de sa vie, fut toute entière absorbée en Dieu, ne faisant trêve à ses adorations et à ses prières que pour le retrouver et se sacrifier à Lui dans le culte du *Saint-Sacrement*, le soin *des pauvres* et la pratique de toutes les *vertus religieuses*. Bien plus, elle forma ses compagnes à cette même vie d'union à Dieu. Ses précieux conseils, puisés dans la méditation et fruits du travail personnel, forment la partie la plus originale, la plus instructive et la plus édifiante de cet intéressant ouvrage. Sous la douce influence de ses pieuses exhortations, toujours vraies même en notre siècle, tous se sentiront portés au bien et rediront son aspiration favorite : *Vive Dieu et son unique bon plaisir !*

Mademoiselle de Louvencourt se félicitait d'unir dans sa vie « la contemplation de Marie à l'activité de Marthe ». Son histoire conserve ce même avantage, et son exemple la même efficacité. Elle est de nature à édifier également toutes les

âmes chrétiennes et toutes les âmes religieuses, car, par ses œuvres autant que par ses vertus, elle peut également servir de modèle et d'inspiration à celles qui s'appliquent à la vie contemplative, au soin des pauvres et à l'éducation de la jeunesse.

Telle est la belle âme que M. l'abbé Monteuis a analysée, ou mieux, qu'il a fait vivre devant nous, pour la consolation de ses filles et de l'édification de tous, dans un style élégant et facile dont le charme ajoute à l'intérêt des faits qu'il raconte et des idées qu'il exprime. Aussi, pouvons-nous prédire à *L'âme religieuse* le succès obtenu par sa sœur ainée : « *L'âme d'un missionnaire.* »  
L. D.

**SAINTE BONAVENTURE** : Les Dons du Saint-Esprit, pour le mois de juillet, par l'abbé PAILLER. Un volume in-16 de 142 pages. Prix : 1 franc. Même librairie.

Les malheurs actuels de l'Eglise ont inspiré à Léon XIII la pensée de recourir chaque année par une neuvaine préparatoire à la Pentecôte, au Saint-Esprit. Voici un opuscule tout indiqué pour aider les fidèles à se renouveler dans cette dévotion. C'est pourquoi nous nous faisons un devoir de le recommander, car une bénédiction toute spéciale s'attache aux prières, aux méditations sorties de la plume des saints. Laissons-nous donc guider par eux pour avancer dans l'intelligence des choses d'en haut et l'amour de Dieu.

**ETUDE SUR LA MALICE INTRINSEQUE DU MENSONGE**, par un professeur de théologie. Un volume in-12 de 34 pages. Prix : 0 fr. 50. Même librairie

C'est tout un monde d'idées neuves, mais judicieuses, que l'auteur ouvre devant nous, sur cette question si débattue du mensonge et, disons-le de suite, sans se lancer dans le vague et dans aucune théorie risquée ou de mauvais aloi, on arrive avec lui comme malgré soi, à cette conclusion logique qui

résume toute la question : *Le mensonge consiste à parler contre sa pensée, avec l'intention d'induire en erreur quelqu'un qui a droit de savoir la vérité.*

Comme on le voit, cette conclusion autorisée met fin aux querelles de mots qui ont trop longtemps défrayer les écoles et fait couler des flots d'encre.

### Actes Episcopaux

QUÉBEC. — 26 juillet. — Lettre pastorale de Mgr l'archevêque promulguant l'encyclique *Annum Sacrum* de S. S. Léon XIII sur la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus.

TROIS-RIVIÈRES. — 27 juillet. — Mandement d'entrée de Mgr F.-X. Cloutier, 3<sup>me</sup> évêque des Trois-Rivières.

SAINT-HYACINTHE. — 12 juillet — Circulaire au clergé.

I La collecte pour l'œuvre des séminaristes remplace la quête pour la colonisation. Importance de cette œuvre recommandée aux paroissiens. — II Liste des desservants pendant la retraite pastorale du 19 au 25 du mois d'août prochain.

SHERBROOKE. — 10 juillet. — Circulaire au clergé, demandant ou une quête dans l'église, ou un appel aux secours pour les pauvres incendiés de Garthby.

PEMBROKE. — 3 juillet. — Circulaire au clergé.

I Nouvel indult au sujet des fêtes supprimées. — II Rubrique déterminant comment le célébrant doit entrer au chœur et en sortir. — III Litanies du Sacré-Cœur de Jésus et encyclique *Annum Sacrum*. — IV Pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré. — V Retraite ecclésiastique. Du 28 août au 2 septembre.